



ONU  HABITAT



HAÏTI : PROFIL URBAIN DE MILOT



DÉNI DE RESPONSABILITÉ : Les termes employés et le matériel utilisé dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Secrétariat des Nations unies ou des diverses organisations qui lui sont liées. Les appellations employées et les informations présentées n'impliquent de la part de l'ONU-Habitat et de son conseil d'administration, aucune prise de position quant au statut juridique des pays concernés, la délimitation de ses frontières, ou compromettant les autorités en place, le système économique établi ou encore le degré de développement.

Les analyses, conclusions et recommandations de ce rapport ne reflètent pas non plus nécessairement le point de vue du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), son conseil d'administration et de ses États membres.

La présente publication peut être reproduite, entièrement ou en partie, sous n'importe quel format ou support, à des fins éducatives mais non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à la condition qu'il soit fait mention de la source. ONU-Habitat souhaiterait qu'un exemplaire de l'ouvrage où se trouve reproduit l'extrait lui soit communiqué. La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à d'autres fins commerciales sans l'autorisation préalable du Programme des Nations unies pour les établissements humains.

La réalisation de ce rapport a été supervisée par Kerstin Sommer, Joseph Guiébo, Raphaëlle Vignol, Nicolas Maréchal, Matthieu Sublet et Florence Kuria.

Publié par le Programme des Nations unies pour les établissements humains.
Copyright © 2012

HS Number: [HS/056/12E](#)

ISBN Number: (Series) [978-92-1-132023-7](#)

ISBN Number: (Volume) [978-92-1-132472-3](#)

Impression : UNON, Publishing Services Section, Nairobi, ISO 14001:2004-certified

Les publications du Programme des Nations unies pour les établissements humains sont disponibles au bureau régional et d'information de l'ONU-Habitat ou directement :

P.O. Box 30030, GPO 00100

Nairobi, Kenya

Fax : + (254 20) 762 4266/7

Email : unhabitat@unhabitat.org

www.unhabitat.org

Couverture : © UN Photo/Victoria Hazou



ONU  HABITAT



HAÏTI : PROFIL URBAIN DE MILOT

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	4
PRÉSENTATION ET MÉTHODOLOGIE	5
CARTE	6
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	7
INTRODUCTION	9
GOUVERNANCE	10
FINANCES MUNICIPALES	12
FONCIER	14
GENRE ET DÉVELOPPEMENT	16
ENVIRONNEMENT	18
GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES	20
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL	21
SERVICES URBAINS DE BASE	22
SÉCURITÉ URBAINE	24
PATRIMOINE CULTUREL	25

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF



Selon une recherche publiée dans le rapport d'ONU-Habitat, « L'État des villes dans le monde 2010-2011 », toutes les régions en voie de développement, notamment en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, compteront en 2030 plus de personnes vivant en milieu urbain qu'en milieu rural. La moitié de la popula-

tion mondiale vit déjà dans des zones urbaines, les défis auxquels nous faisons face dans la bataille lancée contre la pauvreté urbaine sont nombreux et de taille : notre tâche est ardue, nous voulons des villes sans bidonville, où les femmes se sentent plus en sécurité, des villes inclusives avec l'électricité, l'accès à l'eau et à l'assainissement, et où les transports sont abordables, des villes mieux planifiées dans leur développement, des villes plus propres, plus vertes.

Mais comme le montre cette série de profils, il existe beaucoup de solutions intéressantes et de bonnes pratiques qu'il serait bon d'appliquer. En fin de compte, les chiffres nous disent que durant la décennie 2000-2010, 227 millions de personnes au total ont quitté les bidonvilles. Ceci signifie que les gouvernements, les villes et les institutions partenaires sont parvenus ensemble, à doubler les Objectifs du millénaire pour le développement concernant les bidonvilles, et ce, avec dix ans d'avance sur la date initialement prévue pour 2020.

L'Asie et le Pacifique se tiennent au premier rang des pays ayant réussi avec succès à atteindre cet objectif, tous les gouvernements de la région sont, en effet, parvenus à améliorer la vie de 172 000 000 habitants de bidonvilles entre 2000 et 2010. En Afrique sub-saharienne, la proportion totale de la population urbaine vivant dans des bidonvilles a diminué de 5 % seulement (soit 17 millions de personnes). Le Ghana, le Sénégal, l'Ouganda et le Rwanda sont les pays qui ont enregistré les meilleurs résultats dans la sous-région, en réduisant, durant la dernière décennie, la proportion des habitants des bidonvilles de plus d'un cinquième. Le chiffre atteint 13 % en Amérique latine et dans les Caraïbes où environ 30 millions de personnes ont quitté les bidonvilles depuis l'an 2000.

Pourtant, les estimations de l'ONU-Habitat confirment que les progrès réalisés concernant les bidonvilles ne sont pas suffisants pour contrer l'expansion démographique constatée dans les établissements informels des pays en voie de développement. En ce sens, les efforts visant à réduire le nombre d'habitants des bidonvilles ne sont ni satisfaisants ni suffisants.

Dans le cadre de nos efforts pour résoudre cette crise, l'ONU-Habitat travaille avec la Commission européenne et le Secrétariat, basé à Bruxelles, de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) pour soutenir le développement

urbain durable. Compte tenu de la diversité et de l'urgence des besoins, nous avons jugé nécessaire de développer un outil d'évaluation rapide et de planification stratégique pour mener des interventions immédiates, à moyen ou à long terme. Cet outil se présente sous la forme de cette série de publications.

Le Programme participatif d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles est basé sur un dialogue politique, entrepris en 2002, entre l'ONU-Habitat, le Secrétariat ACP et la Commission européenne. Lorsque les 3 parties se sont rencontrées au siège de l'ONU-Habitat en juin 2009, plus de 200 délégués de plus de 50 pays se sont entendus pour lancer un grand appel à la communauté internationale afin qu'elle prête davantage attention aux questions d'urbanisation, et qu'elle étende le programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles à tous les pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique.

Il est utile de rappeler ici combien nous sommes reconnaissants que le 9^e Fonds européen de développement pour les pays ACP de la Commission européenne ait contribué à hauteur de 4 millions d'euros (soit 5,7 millions de dollars d'après les taux de change de juin 2011) pour permettre à l'ONU-Habitat de conduire un programme qui profite à 59 villes dans 23 pays africains, à plus de 20 villes dans 6 pays du Pacifique, et à 4 pays des Caraïbes.

En effet, depuis sa création en 2008, le Programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles a acquis la confiance des partenaires, au niveau municipal et national, dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Comme le montre cette série de rapport, il apporte une contribution majeure qui vise à soutenir les efforts entrepris pour réduire la pauvreté urbaine.

Je tiens encore à exprimer toute ma gratitude à la Commission européenne et au Secrétariat ACP pour leur engagement pour ce Programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles. J'ai toute confiance que les résultats exposés dans ce profil, ou dans les suivants, seront utiles pour élaborer des réponses dans le renforcement des capacités et des investissements dans le secteur urbain.

En outre, je tiens à remercier les équipes des pays participants pour le soutien sans faille qu'ils ont apporté à ce processus, c'était la condition essentielle à la mise en œuvre réussie du Programme participatif d'amélioration des conditions de vie des bidonvilles.

Dr. Joan Clos

Directeur exécutif, ONU-Habitat

PRÉSENTATION

Le profilage en milieu urbain est une évaluation rapide des besoins, orienté sur les actions à entreprendre pour renforcer les capacités et palier aux défaillances au niveau de la ville. Le but de cette étude est de développer des politiques urbaines afin de réduire la pauvreté aux niveaux local, régional et national, à travers l'évaluation des besoins et des mécanismes de réponse. En cela, il contribue à la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement. Il est actuellement utilisé dans plus de 20 pays d'Afrique et dans les pays arabes, et a été lancé dans 30 nouveaux pays d'Afrique ainsi que dans les petits pays insulaires du Pacifique.

L'étude est basée sur l'analyse de données existantes et sur une série d'entretiens réalisés avec toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales et les institutions, la société civile, le secteur privé, les partenaires au développement, les universitaires, etc. Cette consultation se conclue généralement par une convention collective sur un certain nombre de priorités identifiées et leur intégration dans le renforcement des capacités proposées, ainsi que sur d'autres projets qui ambitionnent tous de réduire la pauvreté urbaine.

MÉTHODOLOGIE

Le profilage urbain utilise une approche structurée où les interventions prioritaires sont convenues à travers un processus consultatif. La méthodologie du profilage urbain se compose en 3 phases :

- Phase I : 3 profils urbains de 3 villes sont réalisés pour chaque pays : généralement, la capitale, une ville de taille moyenne et une petite ville sont ainsi sélectionnées et étudiées pour fournir un échantillon représentatif permettant ensuite de réaliser un profil national. L'information est recueillie au moyen d'entrevues et de discussions avec les institutions et les informateurs clés, afin d'évaluer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces (FFOM), rencontrées au niveau local et national, dans les milieux urbains. Les résultats sont présentés et affinés au cours de consultations réalisées dans le cadre d'ateliers communaux et nationaux pour parvenir à un consensus sur les interventions prioritaires. Les rapports nationaux et communaux synthétisent les informations recueillies et exposent les méthodes à suivre pour réduire la pauvreté urbaine, à travers des approches holistiques.
- Phase II : Il s'agit de définir clairement les priorités identifiées par les études de pré faisabilité et de développer en détail le renforcement des capacités et les projets d'investissement.
- Phase III : Elle consiste à mettre en œuvre les projets développés au cours des 2 phases précédentes. L'accent est donné sur le développement des compétences, le renforcement institutionnel et sur la mise en application des solutions adoptées.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

INTRODUCTION

Milot est une commune située au nord de Haïti. C'est l'une des communes du pays la plus visitée par les touristes haïtiens et étrangers. En 2004, sa population a atteint plus de 28 000 habitants pour une superficie de 76,41 km², soit une densité égale à 345 habitants au kilomètre carré. C'est une ville intérieure, son relief se compose d'une alternance de plaines et de collines, le climat y est tropical. Elle a pour originalité de posséder 120 canaux. Le bourg s'étend longitudinalement du lieu-dit de « Barrière Bouteille » à la chapelle au pied du palais Sans-Soucis. Aujourd'hui, Milot garde son caractère de bourgade à cheval sur un axe qui était jadis la voie royale qui conduisait au palais Sans-Soucis. La ville est composée de sections communales intégrant aussi bien la partie urbaine que la partie rurale.

Capitale du département du Nord, la ville a longtemps eu d'importantes fonctions administratives, en témoignent les 18 vestiges de bâtiments administratifs retrouvés sur son territoire. Aujourd'hui, Milot occupe à nouveau une position centrale grâce notamment au grand projet de restauration du parc national historique qui abrite notamment la citadelle Henri, classée au patrimoine mondiale de l'Unesco.

GOUVERNANCE

Le maire et ses adjoints sont élus au suffrage universel et de façon démocratique dans le cadre d'un cartel. Il existe un système très complexe d'assemblée communale avec des membres élus démocratiquement dont les prérogatives sont semblables à celles du cartel municipal et qui se trouve, de fait, en concurrence avec celui-ci.

Le maire de Milot travaille dans la transparence en informant les citoyens sur les projets et sur la répartition des emplois (bénévoles ou rémunérés). La municipalité informe également la population sur les difficultés de sa situation financière. Étant donné l'importance de la commune, il a été possible d'instaurer une gestion participative directe avec les différentes catégories de la population.

FINANCES MUNICIPALES

Les projets financés dans la commune le sont sur requête du maire, mais aussi des parlementaires, ou encore sur proposition des ministères techniques. Ces projets n'entrent alors pas dans le cadre de ses comptes budgétaires. Cette méthode trouve certaines limites car le coût de maintenance des projets engagés ou réalisés n'est pas pris en compte. Ceci explique le caractère éphémère de certaines ou de la plupart des actions entreprises.

La mairie ne procède pas au recouvrement des taxes, il est réalisé par le préposé local de la Direction générale des impôts. Ne bénéficiant pas directement des différentes rentrées fiscales, la mairie ne travaille pas suffisamment pour optimiser le recouvrement fiscal.

FONCIER

La ville de Milot ne souffre pas réellement de problèmes fonciers, mais, en raison de l'exode rural, l'espace disponible pour créer de nouveaux logements vient à manquer. Concrètement, les conflits sont rares et il n'existe aucune discrimination entre les hommes et les femmes pour l'accès au foncier. L'acquisition d'une propriété privée suit une procédure très simple. Pour des raisons historiques, Milot est une ville de locataires. On peut parler de location de longue durée transmissible. Il n'existe pas, à proprement parlé, de bidonvilles à Milot. Cependant, la ville tend à s'agrandir et il serait bon de mettre en œuvre des stratégies pour prévenir la formation d'éventuels quartiers spontanés.

GENRE ET DÉVELOPPEMENT

La rareté des données dans le domaine nous permet très difficilement de brosser un portrait de la situation. Cependant, il est aisé de constater que les femmes sont sous-représentées dans les instances de la ville et qu'elles exercent majoritairement un travail dans le domaine de l'informel. Enfin, même si les informations font défaut dans le domaine, si l'on se réfère au cas rapportés par la police ou l'hôpital, il semblerait qu'elles soient peu victimes de violences.

ENVIRONNEMENT

La ville de Milot ne fait pas face à de vrais problèmes environnementaux même si l'on peut déplorer le déboisement de certaines zones et l'érosion partielle des mornes. Il n'y a aucune institution en charge des problèmes environnementaux et les questions environnementales ne sont pas prises en considération dans les plans de développement. En outre, il n'existe aucune loi, réglementation ou politique liées à l'environnement. Il existe de grands besoins de formation dans le domaine de l'environnement et plus spécifiquement sur les techniques de reboisement et sur les lois environnementales.

GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Le risque principal auquel fait face la ville actuellement est lié à un éventuel glissement de terrain. Encore récemment, il y a eu une inondation et la commune a été légèrement secouée par un mouvement sismique. Si

rien n'est fait, certaines zones, particulièrement la première section, pourraient devenir très vulnérables à l'avenir. Les autorités de la ville s'entendent sur le fait qu'environ un tiers des familles devrait être déplacé pour prévenir toute catastrophe à l'avenir, la situation des zones inondables s'aggravant à chaque pluie importante.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Les 2 principales ressources de la commune de Milot sont le tourisme et l'agriculture. Pour le tourisme, si la ville ne s'organise pas, elle ne pourra ni répondre à l'arrivée massive de touristes, ni à l'afflux de familles à la recherche d'opportunités professionnelles.

La commune de Milot est une zone d'agriculture vivrière très diversifiée. Les cultures se font sur de petites parcelles. Les productions sont l'igname, le véritable, les bananes, le maïs, le café, les chadèques et les oranges.

L'emploi informel constitue plus des trois-quarts des actifs. Il réunit souvent les populations les plus en difficultés : les femmes, les migrants (nés hors de Port-au-Prince), les personnes âgées et les personnes peu scolarisées.

La branche d'activité dominante est le commerce (tous commerces de produits primaires et manufacturés confondus). Elle rassemble, en effet, 53,7 % des entreprises recensées et 74,4 % du chiffre d'affaires réalisé à Milot.

SERVICES URBAINS DE BASE

On peut considérer que 55 % des familles bénéficient d'un accès à l'eau potable. Le Service national d'eau potable réalise un important travail d'adduction au niveau des quartiers. La question du ramassage des déchets est gérée au niveau des comités de quartier, ils ne disposent pas de véhicules appropriés et on brûle les

SÉCURITÉ URBAINE

La population de Milot jouit d'une certaine réputation, elle se qualifie elle-même de civique, il y a d'ailleurs seulement 1 policier pour 15 000 habitants. Les conflits et les délits existent bien sûr, mais on les résout généralement de manière traditionnelle.

D'une manière générale, la sécurité à Haïti demeure fragile. Afin de consolider la stabilité du pays, Haïti doit également mettre fin à l'impunité et aux manipulations politiques dans le secteur de la justice et assurer à la fois des procédures légales efficaces et rendre les citoyens plus responsables face à la loi.

PATRIMOINE CULTUREL

Situé dans la partie septentrionale de la République d'Haïti, le parc national historique s'inscrit dans la zone centrale des massifs du Nord qui se prolongent en République Dominicaine. Il s'étend, dans le département du Nord, sur 3 communes : celle de Milot, celle de Dondon et celle de la Plaine-du-Nord. Il est caractérisé par une structure morphologique complexe. Toutefois, un rapport d'experts de l'Unesco, produit suite à une mission réalisée en 2006, dénonce l'état de dégradation du parc national historique dix-huit ans après la fermeture du projet en 1990.

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_18862

